

La synodalité et l'Église une, catholique et apostolique

INTRODUCTION

À qui a tant soit peu suivi la vie de l'Église ces derniers mois et années, il n'aura pas échappé que le thème de la synodalité est désormais omniprésent. Le prochain synode des évêques aura lieu en 2023, précisément sur la synodalité, et il est précédé de deux années de réflexion et de consultation du peuple de Dieu, à travers deux phases diocésaine et continentale, en vue de promouvoir une « Église synodale ». Des chrétiens sont enthousiasmés, d'autres sont hérissés... Il importe donc, pour appréhender sereinement cette situation, de voir exactement ce que recouvre ce terme, et ce qu'il ne recouvre pas, afin de se situer avec justesse sur cette question, qui, qu'on le veuille ou non, est désormais incontournable dans la vie de l'Église. C'est l'objet de cette brève présentation.

Nous commencerons par rappeler les quatre notes de l'Église. Puis nous nous demanderons si l'Église peut être synodale. Enfin nous essaierons de dégager quelques éléments pour une juste compréhension de cette synodalité.

I. L'ÉGLISE UNE, SAINTE, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE

Nous le professons chaque dimanche, dans le *Credo* de Nicée-Constantinople : nous croyons que l'Église est « une, sainte, catholique et apostolique ». Ces quatre notes de l'Église sont l'expression de ce qu'elle est profondément, nous ne devons pas les oublier aujourd'hui.

- L'Église est une. Le *Catéchisme de l'Église catholique* décrit ainsi ce mystère d'unité : l'Église est une dans sa source, le Dieu Trinité ; elle est une dans son fondateur, le Christ Jésus, Notre Seigneur ; elle est une dans son âme, l'Esprit-Saint qui l'anime. Elle est également unie par des liens d'unité : la profession d'une seule foi reçue des apôtres, la célébration d'un même culte (surtout les sacrements) et la succession apostolique qui a pour mission de maintenir le peuple de Dieu dans cette unité de la famille de Dieu.¹

Aujourd'hui beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « plurielle ». Bien sûr, il existe dans l'Église un légitime pluralisme en théologie et une légitime pluralité de sensibilités – ou plutôt une légitime diversité ; mais l'Église est fondamentalement une dans son unique foi reçue des apôtres et dans la célébration des sacrements.

- L'Église est sainte – nous venons d'en parler dans une présentation précédente. Elle est sainte par son origine dans la Trinité ; sainte parce qu'elle est le Corps du Christ, qui est la Lumière des nations ; sainte par la plénitude des moyens de salut qu'elle tient de son Seigneur et qu'elle met à disposition des hommes ; sainte encore par tant de ses enfants qui forment au Ciel cette foule immense que nul ne peut dénombrer, et en premier lieu la bienheureuse Vierge Marie.

Aujourd'hui beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « fragile ». Bien sûr, l'Église est marquée dans ses membres par la fragilité – disons même plus franchement et plus justement : par le péché – mais elle est fondamentalement sainte.

- L'Église est catholique. Ce terme désigne merveilleusement l'Église, qui est universelle, d'abord car elle a pour tête le Christ, plénitude de la divinité, et aussi parce qu'elle s'adresse, selon le commandement de Jésus, à toute la création, à toutes les nations, pour leur apprendre à garder ses commandements. Le *Catéchisme* la décrit très justement ainsi : « elle annonce la totalité de la foi ; elle porte en elle et administre la plénitude des moyens de salut ; elle est envoyée à tous les peuples ; elle s'adresse à tous les hommes ; elle embrasse tous les temps. »²

¹ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°813 à 816.

² *Catéchisme de l'Église catholique*, n°868.

Aujourd'hui, beaucoup préfèrent qualifier l'Église d'« inclusive ». Bien sûr, l'Église a vocation à inclure tous les hommes – sans jamais toutefois inclure le péché ; mais pour cela elle est dite plus justement et fondamentalement catholique, c'est-à-dire universelle.³

- L'Église est apostolique. C'est-à-dire qu'elle est fondée sur les apôtres, tenue à la fidélité à leur enseignement, et structurellement gouvernée par leurs successeurs les évêques, qui sont décrits par le canon romain comme « ceux qui veillent fidèlement sur la foi catholique reçue des apôtres. »

Aujourd'hui, beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « synodale ». Bien sûr, les synodes sont d'anciennes institutions ; ils ont été et demeurent pour l'Église un moyen important de renouveau pour promouvoir et développer fidèlement la foi, et pour éclairer les fidèles dans les diverses époques de l'histoire ; mais l'Église est fondamentalement apostolique.

Le « *Credo* médiatique » actuel, qui veut nous faire préférer une Église *plurielle, fragile, inclusive et synodale*, ne peut remplacer celui hérité des siècles : avant tout – et c'est là notre foi – l'Église est et demeure *une, sainte, catholique et apostolique*.

II. L'ÉGLISE EST-ELLE SYNODALE ?

Mais alors, l'Église n'est-elle pas « synodale » ? Regardons tout d'abord la signification du terme. Le terme synode est composé du préfixe *συν* (avec) et du substantif *οδος* (chemin). Il signifie donc un chemin parcouru ensemble. « En grec ecclésiastique, la parole "synode" s'applique aux disciples de Jésus convoqués en assemblée, et dans certains cas, il est synonyme de la communauté ecclésiale. Saint Jean Chrysostome, par exemple, écrit que "l'Église est synonyme de 'faire chemin ensemble'" (*σύνοδος*). »⁴

Si l'on cherche dans le *Catéchisme de l'Église catholique* des références à la synodalité, on aura vite fait le tour : il en est question à deux brèves occasions pour mentionner l'existence des synodes d'évêques,⁵ et des synodes diocésains, auxquels participent des laïcs.⁶ Dans le concile Vatican II, il n'est question du synode que dans le décret sur la charge pastorale des évêques, *Christus Dominus* : « Les évêques choisis dans les diverses régions du monde, selon des modes et des normes établis ou à établir par le Pontife romain, apportent au Pasteur suprême de l'Église une aide plus efficace au sein d'un conseil, qui a reçu le nom de Synode des évêques. Et du fait qu'il travaille au nom de tout l'épiscopat catholique, ce Synode est en même temps le signe que tous les évêques participent en une communion hiérarchique au souci de l'Église universelle. »⁷

C'est clair : on ne parlait pas, jusqu'à une période très récente, de synodalité ou d'Église synodale. Mais le texte de la Commission théologique internationale, donné sur ce sujet en mars 2018, souligne que « bien que ni le mot ni le concept de synodalité ne se trouvent explicitement dans l'enseignement de Vatican II, on peut affirmer que la synodalité se trouve au cœur de l'œuvre de renouveau promue par le Concile. »⁸ La synodalité serait une conséquence de l'ecclésiologie de communion promue par le Concile, par laquelle tous les baptisés exercent activement leur sacerdoce baptismal, et prennent part à la mission évangélisatrice de l'Église.⁹

Pourtant, si les termes « synodalité » et « Église synodale » sont très récents, le synode, lui, est assurément une très ancienne institution.

Les synodes dans l'histoire

La Commission Théologique Internationale estime que l'on peut reconnaître un « événement synodal » dans ce que la tradition appelle le « concile de Jérusalem », rapporté au chapitre 15 du

³ Cf. *Lumen Gentium*, n°13 en particulier, où il est question non d'inclusion mais de communion.

⁴ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°3.

⁵ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°887.

⁶ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°911.

⁷ *Christus Dominus*, n°5.

⁸ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°6.

⁹ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°54 à 57.

livre des actes des Apôtres.¹⁰ En effet, la primitive Église se trouvait alors devant la grave difficulté de savoir quelle attitude il fallait adopter envers les païens qui entraient dans l'Église : que fallait-il leur imposer de la loi de Moïse et des coutumes judaïques ? Le texte rapporte les questionnements, évoque une discussion animée des disciples, différents témoignages et interventions, puis la décision prise dans la prière, qui conduit les disciples à l'unanimité.¹¹

Plus tard, les synodes ou conciles (le terme demeure très longtemps équivalent) permettent de réunir des évêques, le plus souvent pour répondre à des problématiques circonstanciées. Ils sont provinciaux, ou plus locaux, vécus parfois de manière périodique, et traitent de la discipline, du culte, de la doctrine, selon les circonstances. Cette pratique permet des échanges entre les Églises locales, et témoigne d'un sens ecclésial qui se développe. Ces échanges ne se déroulent pas toujours cependant de façon idyllique...¹² Au cours du second millénaire, la pratique évolue. Le concile de Trente demandera des synodes réguliers dans les diocèses, afin de transmettre l'élan de la réforme tridentine à toute l'Église. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, mettra en application ces demandes, et convoquera, durant son ministère épiscopal de vingt années (1564 à 1584), cinq synodes provinciaux et onze synodes diocésains. À noter, à partir de cette époque, le développement parallèle de la pratique synodale chez les protestants, après que la Réforme eut aboli la structure hiérarchique fondée sur le ministère apostolique. Les synodes sont alors les lieux de gouvernement et de prise de décision de la communauté. Dans l'Église catholique occidentale, l'usage du synode tombera ensuite peu à peu en désuétude.¹³ C'est le pape Paul VI qui, par le *Motu proprio Apostolica sollicitudo* (14 septembre 1965), instituera le synode des évêques tel qu'il a été vécu depuis le concile Vatican II. Il s'agit d'un « conseil permanent d'évêques pour l'Église universelle, directement et immédiatement soumis à l'autorité du pape, auquel revient la tâche d'informer et de conseiller... »¹⁴

Nous pouvons souligner les fruits extrêmement positifs qu'ont produit ces assemblées ordinaires du synode des évêques, qui ont donné lieu à des exhortations apostoliques post-synodales telles que *Familiaris consortio*, *Vita consecrata*, *Sacramentum caritatis*, *Verbum Domini* et bien d'autres textes...

Conclusion

Au terme de cette partie historique, soulignons d'abord un danger qui a guetté l'Église tout au long de cette histoire des conciles et des synodes : il s'agit de l'influence du monde, que ces assemblées

¹⁰ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°20.

¹¹ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°21 : « Dans ce processus, tous sont acteurs, bien que leur rôle et leur contribution soient divers. (...) La décision est prise par Jacques, guide de l'Église de Jérusalem, en vertu de l'action du Saint-Esprit qui guide le chemin de l'Église en assurant sa fidélité à l'Évangile de Jésus : « Nous avons décidé, le Saint-Esprit et nous-mêmes » (15,28). Cette décision est reçue et faite sienne par toute l'assemblée de Jérusalem (15,22) puis par celle d'Antioche (15,30-31). À travers le témoignage de l'action de Dieu et l'échange du jugement de chacun, la divergence initiale des opinions et la vivacité du débat évoluent, grâce à l'écoute mutuelle du Saint-Esprit, vers un consensus et une unanimité (ὁμοθυμαδόν, cf. 15,25) qui est le fruit du discernement communautaire au service de la mission évangélisatrice de l'Église. »

¹² Rappelons la phrase de saint Grégoire de Nazianze, déclinant une invitation à se rendre à une session d'évêques en 382 : « Pour dire la vérité, je considère qu'on devrait fuir toute assemblée d'évêques, car je n'ai jamais vu aucun concile avoir une issue heureuse ni mettre fin aux maux. » (Cité par Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, Paris, 1985, page 411).

¹³ Il convient de souligner que, si le concile Vatican I a défini la doctrine du primat et de l'infaillibilité du pape, les souverains pontifes ont cependant eu conscience de l'importance de consulter les évêques et le peuple de Dieu sur des points importants, restant saufs leur autorité et leur pouvoir de décision : « En témoigne la consultation réalisée par l'entremise des évêques auprès de tout le Peuple de Dieu, voulue par le bienheureux Pie IX, en vue de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, pratique qui a été aussi suivie par Pie XII, en vue de la définition du dogme de l'Assomption de Marie. » (COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n° 37).

¹⁴ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2018), n°41.

ont de fait facilitée, et en particulier des puissants de ce monde – il s’agissait alors des empereurs, rois, gouverneurs, dont certains ont parfois convoqué ces assemblées ou les ont même présidées. C’est une leçon pour aujourd’hui : ce ne sont plus les rois ni les gouverneurs, mais les médias, les élites d’une mondialisation libertaire ou de la finance internationale, qui peuvent chercher à avoir une influence idéologique dont l’Église doit savoir rester libre...

Mais il nous faut répondre désormais à la question posée en titre de cette seconde partie : l’Église est-elle synodale ? Car il semble paradoxal de voir le peu de place de ce terme dans les documents magistériels tels que le concile Vatican II et le *Catéchisme de l’Église catholique*, et la place importante que ces assemblées ont eue dans l’histoire.

Nous pouvons cependant répondre que l’Église est synodale en ce sens qu’elle est en effet composée de pèlerins qui, comme ceux d’Emmaüs, sont en chemin avec le Seigneur ressuscité. Cette manière de vivre la communion depuis les débuts de l’Église montre que cette réalité fait partie du mode de vie normal de l’Église. La Commission Théologique Internationale indique : « La synodalité ne désigne pas un simple processus de fonctionnement, mais la forme particulière sous laquelle vit et opère l’Église. »¹⁵ On peut dès lors considérer que les notes de l’Église – une, sainte, catholique et apostolique – sont de l’ordre de l’être même de l’Église, de ce qu’elle est fondamentalement ; alors que la synodalité est la « forme particulière sous laquelle vit et opère l’Église ». En quelque sorte, l’Église est fondamentalement une, sainte, catholique et apostolique, et secondement synodale. Dit autrement, l’Église est une, sainte catholique et apostolique dans son être, et synodale dans *sa manière d’être*. Si la synodalité est *seconde* par rapport aux notes de l’Église, elle n’est pas *secondaire*. C’est-à-dire que c’est une forme nécessaire pour l’Église. Et c’est en ce sens qu’elle doit être considérée comme « l’expression d’un élément structurel de la constitution de l’Église »¹⁶ Mais encore faut-il qu’elle soit vécue comme elle doit l’être. C’est l’objet de notre troisième partie.

III. QUELLE ÉGLISE SYNODALE ?

Comme le disait Joseph Ratzinger, « on s’approche d’autant mieux de la nature d’une réalité que l’on constate au préalable ce qu’elle n’est pas. »¹⁷ Nous allons donc, dans un premier temps, voir ce que ne peut pas être une Église synodale !

1. Ce que ne peut pas être une Église synodale

Nous pourrions synthétiser en trois points ce que ne peut pas être une Église synodale.

Le « syndrome de la Castafiore »

L’Église synodale ne peut pas être une Église qui renvoie à elle-même et ne réfléchit que sur elle-même, bref, qui se regarde dans un miroir. On pourrait intituler ce premier point le syndrome de la Castafiore : « Ah, je ris de me voir si belle en ce miroir ! » En effet, c’est un écueil possible pour un synode sur la synodalité. C’est un risque quand l’Église parle d’elle-même. Mais ce danger peut être surmonté lorsque, comme au Concile, elle montre d’abord le Christ, *lumen gentium*, lumière des nations. Pour éviter cet écueil, il est donc capital de mettre en première place Dieu lui-même. Ce risque n’est pas, hélas théorique... Ainsi, la tribune du prêtre et théologien Jean-François Chiron dans *La Croix* le 17 décembre dernier est symptomatique : il n’y est jamais question de Dieu, ni de Jésus ni de l’Esprit-Saint. Mais le texte est émaillé de plus de vingt-cinq références à des

¹⁵ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et la mission de l’Église* (2018), n°42.

¹⁶ Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, 1982, pages 419-420 : « Le changement de dénomination du Conseil des évêques en Synode des évêques ancre l’organe nouvellement créé dans ces données de la Tradition, si bien qu’il ne doit plus être compris comme le produit de nécessités conjoncturelles mais comme l’expression d’un élément structurel de la constitution de l’Église, sa raison d’être étant d’agir de telle ou telle façon comme correctif et complément de l’idée "monarchique". »

¹⁷ Joseph RATZINGER, *Église, Écumenisme et politique*, Fayard, 1987, pages 291-292.

problématiques de pouvoir, de prise de décision...¹⁸ C'est là une exacte illustration de ce que pointait Joseph Ratzinger : « La crise de l'Église telle qu'elle se reflète dans la crise de la notion de peuple de Dieu, est une "crise de Dieu" ; elle résulte de l'omission de l'essentiel. Ce qui reste, c'est seulement une dispute autour du pouvoir. Celle-ci existe déjà assez ailleurs dans le monde, on n'a pas besoin de l'Église pour cela. »¹⁹ C'est là en quelque sorte, renouvelée et actualisée, la dispute des apôtres pour savoir lequel d'entre eux était le plus grand...²⁰

Un parlement démocratique selon une synodalité protestante

L'Église synodale ne peut pas être non plus un parlement démocratique, à la manière de la synodalité protestante. Or ce danger de « protestantisation » est lui aussi très concret. Ainsi, le diocèse de Bâle a publié les premiers résultats du processus synodal. On peut y lire notamment : « 77% des personnes consultées sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes au sein de l'Église catholique (...). Plus de 60% considèrent que les personnes LGBTQI+ et les divorcés-remariés sont laissés de côté. (...) Pour 55%, l'écoute est rendue difficile par le fait qu'il existe des "vérités indiscutables". »²¹ Ou encore, on peut citer Mgr Raymond Poisson, évêque de Mont Laurier, au Québec, qui envisage ainsi la synodalité avec enthousiasme : « J'aimerais que nous invitions des personnes qui ne sont habituellement pas dans l'Église, comme des journalistes, des associations, des élus municipaux... Eux ici auraient sûrement quelque chose à dire sur l'Église ». ²² Outre qu'il est plus que surprenant de demander à des personnes extérieures à l'Église ce que celle-ci devrait être, il est clair que l'Église ne repose pas sur un fonctionnement à la majorité. « Une Église qui repose sur les décisions d'une majorité devient une Église purement humaine. Elle se voit réduite au niveau du faisable, des évidences et des opinions personnelles. L'opinion vient se substituer à la foi. »²³ Le cardinal

¹⁸ Cf. <https://www.la-croix.com/Debats/LEglise-grand-nombre-baptises-devrait-participer-decision-2021-12-17-1201190701>.

¹⁹ Joseph RATZINGER, *Faire route avec Dieu ; l'Église comme communion*, Parole et Silence, 2003, page 118.

²⁰ Cf. Joseph RATZINGER, *Faire route avec Dieu ; l'Église comme communion*, Parole et Silence, 2003, page 121 : « Tout comme pour la notion de "peuple de Dieu", on devait observer, ici aussi, une horizontalisation progressive, l'omission de la notion de Dieu. L'ecclésiologie-*communio* commençait à se réduire à la thématique de la relation entre l'Église locale et l'Église universelle, thématique qui, à son tour, dégénérait de plus en plus en question de répartition des compétences entre l'une et l'autre. Bien sûr, le motif égalitariste lui aussi s'étendait, motif selon lequel il ne peut y avoir que des personnes absolument égales dans une *communio*. Avec cela, nous sommes encore de retour à la dispute des disciples sur le rang à occuper, dispute qui apparemment ne veut disparaître dans aucune génération. Marc la raconte de la façon la plus marquante. Sur le chemin vers Jérusalem, pour la seconde fois Jésus avait parlé à ses disciples de sa passion future. Arrivés à Capharnaüm, il leur demanda de quoi ils avaient discuté en chemin. Mais eux se taisaient, parce qu'ils avaient discuté entre eux qui était le plus grand – une sorte de discussion sur la primauté (Mc 9, 33-37). N'en est-il pas encore aujourd'hui ainsi ? Tandis que le Seigneur s'avance vers sa passion, tandis que l'Église souffre et lui-même en elle, nous nous arrêtons à notre sujet de prédilection, à la question de nos privilèges. Et si Lui entraînait parmi nous et nous demandait de quoi nous avons parlé, combien d'entre nous devraient rougir et se taire ! »

²¹ <https://www.cath.ch/newsf/processus-synodal-bale-publie-ses-premiers-resultats/>.

²² <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-10/phase-diocesaine-synode-synodalite-eglises-locales-2023.html>.

²³ Joseph RATZINGER, *Appelés à la communion*, Fayard, 1991, page 121. De façon analogique, on peut également attribuer au synode ce que dit Joseph Ratzinger sur le concile : « La vérité n'est pas une question de majorité. Elle est ou elle n'est pas. C'est pourquoi les conciles n'engagent pas parce qu'une majorité de représentants qualifiés a décidé quelque chose. Comment pourrait-on décider que quelque chose doit être vrai à l'avenir ? Ce n'est pas le consensus qui fonde la vérité, mais la vérité le consensus (...). La foi dit que l'Église n'est pas simplement une communauté de consensus, mais qu'elle vit une unité qui vient d'une puissance supérieure. » (Joseph RATZINGER, *Faire route avec Dieu ; l'Église comme communion*, Parole et Silence, 2003, page 24). Et ailleurs : « Le concile ne vote pas sur la vérité – ce qui est impossible –, il constate l'unanimité de la foi : l'unité est pour lui le signe que l'unique foi est présente ici. (...) Le concile n'est pas un parlement, et les évêques ne sont pas des députés qui tiennent leur charge et leur pouvoir uniquement du peuple qui les a choisis. Ce n'est pas le peuple qu'ils représentent, c'est le Christ, dont ils ont reçu mission et consécration. C'est pourquoi, même lorsqu'il s'agit de ce qui est le plus propre à l'Église, c'est-à-dire garder la Parole émanée de Dieu, ils ne parlent pas à la place et au nom du peuple, mais à la place et au nom de Jésus-Christ. » (Joseph RATZINGER, *Le nouveau Peuple de Dieu*, Aubier, 1971, pages 69 et 99).

Joachim Meisner disait d'ailleurs avec humour : « La démocratie dans l'Église suppose que l'on concède le droit de vote non seulement à la génération actuelle des chrétiens, mais encore aux générations qui ont cru, espéré, aimé et souffert avant nous. »²⁴ Et Benoît XVI avait dit aux prêtres lors de la conclusion de l'année sacerdotale : « Il n'y a pas une majorité contre la majorité des saints : la vraie majorité sont les saints dans l'Église et ce sont les saints qui doivent nous orienter ! »²⁵

Par ailleurs, les conseils sont assurément un lieu nécessaire dans l'Église ; mais il est vrai aussi que leur multiplication comporte le danger de créer des superstructures qui risquent, en se superposant, de paralyser, par un fonctionnement lourd et paperassier, la mission de l'Église.²⁶

Enfin, la synodalité ne doit pas être non plus perçue comme une dynamique égalitariste qui entraîne une confusion entre la mission des pasteurs et celles des laïcs. L'Église est le peuple de Dieu, Corps du Christ ; elle est aussi une « société organisée hiérarchiquement »,²⁷ où les pasteurs ont leur rôle propre dans la mission de gouvernement de l'Église. Joseph Ratzinger le décrivait ainsi : « L'Église du Christ n'est pas un parti, elle n'est pas une association, elle n'est pas un club : sa structure profonde et intouchable n'est pas démocratique, mais sacramentelle et donc hiérarchique ; parce que la hiérarchie, basée sur la succession apostolique, est une condition indispensable pour atteindre à la force, à la réalité du sacrement. L'autorité ici n'est pas fondée sur le vote à la majorité, elle est fondée sur l'autorité du Christ Lui-même, qui a voulu la communiquer à des hommes qui seraient ses propres représentants, jusqu'à son retour définitif. »²⁸

Une foire aux idées ou un lieu de contradiction de la doctrine

L'Église synodale ne peut pas être non plus une foire aux idées, un lieu de contradiction de la doctrine, avec pour but de changer l'Église, sa foi ou sa morale. Les thèmes évoqués plus haut sont récurrents, ce problème n'est pas d'aujourd'hui. Joseph Ratzinger écrivait en 1985 : « Partout où l'on se rend, partout où se réunit un forum diocésain ou n'importe quelle autre rencontre, on sait déjà quelles questions seront posées : le célibat, l'ordination des femmes et les divorcés remariés. Ce sont des questions tout à fait sérieuses. Mais il y a dans l'Église une manière de s'occuper constamment de soi, avec quelques points fixes. En même temps, on pense trop peu qu'il y a à l'extérieur quatre-vingts pour cent de non-chrétiens, qui attendent aussi l'Évangile ou auxquels en

²⁴ Joseph Ratzinger, qui le cite, en conclut : « Effectivement, il ne peut y avoir dans l'Église de majorité seulement synchronique ; elle doit toujours être diachronique, car les saints de tous les temps sont vivants et ils constituent la véritable Église. » (Joseph RATZINGER, *Appelés à la communion*, Fayard, 1991, page 183).

²⁵ BENOÎT XVI, *Veillée de prière pour la conclusion de l'année sacerdotale*, 10 juin 2010.

²⁶ Cf. Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, 1982, pages 419-420 : « C'est ainsi que, à la place des assemblées d'évêques qui jusqu'alors étaient restées informelles, on a créé la conférence épiscopale, dotée d'une solide organisation juridique et d'une substructure bureaucratique soigneusement mise au point. On a aussi créé, comme représentation de l'union de toutes les conférences épiscopales, le Synode des évêques, sorte de concile de remplacement siégeant régulièrement. Les Synodes nationaux se sont rassemblés et ont annoncé leur intention d'évoluer dans le sens d'une organisation permanente de l'Église de leurs pays. Dans les diocèses se sont formés des conseils presbytéraux et pastoraux, et dans les paroisses des conseils paroissiaux. Personne ne contestera que l'idée fondamentale est valable et que la réalisation communautaire de la mission de l'Église est nécessaire. Et personne non plus ne contestera que grâce à de tels organismes beaucoup de bien a été réalisé. Mais personne non plus ne peut douter que la multiplication non coordonnée de ces organismes a conduit à un excès de doublages, à un amoncellement insensé de papier et à des efforts inutiles, où les meilleures forces se sont perdues en des discussions sans fin que personne à vrai dire ne voulait, mais qui, du fait des nouvelles structures, semblent devenir inévitables. Les limites de ce christianisme paperassier et de la réforme de l'Église par le papier sont entre-temps devenues évidentes. Il est devenu visible que la collégialité est une chose, mais que la responsabilité personnelle en est une autre qui ne peut pas être remplacée, et qu'on n'a pas le droit d'écraser. La collégialité est l'un des principes de la réalité chrétienne, de la réalité ecclésiale ; la personnalité est l'autre principe, et ainsi c'est une des leçons de cette décennie que seul le bon équilibre des deux peut procurer liberté et fécondité. »

²⁷ *Lumen gentium*, n°8. Cf. aussi le beau paragraphe de *Lumen gentium*, n°37 sur les relations des laïcs avec la hiérarchie.

²⁸ Joseph RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, pages 54-55.

tout cas l'Évangile est aussi destiné. »²⁹ Ce danger existe lui aussi aujourd'hui. Mgr Poisson, déjà cité, s'exprimait ainsi récemment : « Quand on parle de réforme, on parle donc de règles. Or, les règles ou la structure font partie de la vie. Il faut commencer par regarder comment nous vivons, pour voir si ces règles sont bien adaptées. Et par définition, elles ne le sont jamais... car la vie change. Il faut donc mettre les règles à jour. »³⁰ Ces propos surprenants sont évidemment fort contestables, et à plus d'un titre... Rappelons seulement ce que disait encore Joseph Ratzinger : « Les vrais croyants n'attachent pas une trop grande importance à la lutte pour la réorganisation des formes extérieures de l'Église. Ils vivent de ce que l'Église est depuis toujours. Et si l'on veut savoir ce que l'Église est véritablement, c'est auprès d'eux qu'il faut aller. Car l'Église ne se trouve pas d'abord là où l'on organise, réforme, dirige, mais en ceux qui croient simplement et qui en elle accueillent le don de la foi et en vivent. Seul celui qui a expérimenté comment, par-delà le changement de ses serviteurs et de ses formes, l'Église reconforte les hommes, leur donne une patrie et une espérance, une patrie qui est espérance : chemin vers la vie éternelle, celui-là seul sait ce qu'est l'Église, autrefois et aujourd'hui. »³¹ Il est clair que « l'Église n'a pas le droit de transformer la foi tout en exigeant toujours des croyants la même fidélité. »³² Le récit des pèlerins d'Emmaüs, souvent proposé comme paradigme de l'Église synodale, est à ce titre très parlant : si nous ne reconnaissons pas le Christ qui marche avec nous, si nous n'écoutons pas sa Parole, nous sommes des « esprits sans intelligence » et des « cœurs lents à croire » (cf. Lc 24, 25).

2. Ce que peut et doit être une Église synodale

Mais alors, que doit être l'Église synodale ? Le but d'une Église synodale, c'est de marcher ensemble – et ensemble signifie d'abord avec le Christ ! Il s'agit donc avant tout d'une mission d'unité. Or le premier facteur d'unité, c'est la foi commune de l'Église. Il n'est certainement pas inutile de rappeler ce que dit le *Code de droit canonique* au sujet du synode des évêques : « Le synode des évêques est la réunion des évêques qui, choisis des diverses régions du monde, se rassemblent à des temps fixés afin de favoriser l'étroite union entre le Pontife Romain et les évêques et d'aider de ses conseils le Pontife Romain pour *le maintien et le progrès* de la foi et des mœurs, pour *conserver et affermir* la discipline ecclésiastique, et aussi afin d'étudier les questions concernant l'action de l'Église dans le monde. »³³

Dans un long article théologique sur la mission du synode des évêques,³⁴ Joseph Ratzinger soulignait : « Si le dialogue synodal est un "processus" il ne doit connaître d'autre prémisses intangibles que celle de la vérité de la foi. »³⁵ Or cette unité de l'Église dans la foi a une double dimension, synchronique et diachronique. C'est-à-dire que cette unité dans la foi doit être vécue avec tous ceux qui ont la foi en notre temps sur toute la terre (synchronique) ; mais également avec tous ceux qui nous ont précédés, à travers le temps (diachronique). Cette dernière dimension assure la « continuité de l'unique sujet-Église »,³⁶ dans la Tradition. « Une communauté ne peut vraiment être communauté ecclésiale, c'est-à-dire une entité d'une certaine importance qui va au-delà de la simple association privée, qu'à condition de ne pas être autonome, de ne pas être renfermée sur elle-même. Son ecclésialité se fonde précisément sur le fait qu'elle se positionne dans un ensemble. En

²⁹ Joseph RATZINGER, *Le sel de la terre*, Flammarion/Cerf, Paris, 1997, page 156.

³⁰ <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-10/phase-diocesaine-synode-synodalite-eglises-locales-2023.html>.

³¹ Joseph RATZINGER, *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Mame, 1969, page 248.

³² Joseph RATZINGER, *La communion de foi – tome 1 : Croire et célébrer*, Parole et silence, 2008, page 189.

³³ *Code de droit canonique*, n°342 ; c'est nous qui soulignons.

³⁴ Cf. Joseph RATZINGER, *Église, Œcuménisme et politique*, Fayard, 1987, pages 67 à 88.

³⁵ Joseph RATZINGER, *Église, Œcuménisme et politique*, Fayard, 1987, page 87 ; il dit encore : « Dans la pratique, à quoi peuvent servir les synodes ? Leur véritable finalité est le développement de la foi, de l'espérance et de la charité, qui est augmentation de la présence réelle de l'Évangile dans l'Église et dans le monde. Je résumerai en trois mots clés la finalité immédiate concrète qui précède cette finalité principale : informer, corriger, promouvoir. » (page 86).

³⁶ BENOÎT XVI, *Discours à la Curie romaine*, 22 décembre 2005.

suivant cette logique, elle est communauté à condition de s'anéantir, de se libérer de sa propre volonté et de devenir un avec l'ensemble. Elle devient communauté en entrant dans la foi de toute l'Église, qui est synchronique et diachronique. Elle est Église dans l'Église quand elle s'abandonne à la foi de toute l'Église. Ce n'est qu'à ce moment-là, en effet, que le *sensus fidei*, la foi du peuple de Dieu, acquiert un caractère d'instance dans l'Église ; dans la mesure où elle est porteuse de continuité et lieu de cohésion au milieu des constructions intellectuelles et des échanges d'opinions individuelles ; portée par la force du Saint-Esprit qui se sert des modes de fonctionnement naturels du comportement humain. »³⁷

Pour cela, il est nécessaire, dans toute démarche synodale, de mettre (ou de remettre) Dieu au centre, en nous rappelant que l'Église n'est pas *notre* Église, mais la sienne : « Tout ce qui n'est que notre Église n'est pas l'Église au sens profond du mot, cela relève de son aspect humain, par conséquent accessoire et transitoire. »³⁸ Car « une Église fabriquée par nous ne peut fonder l'espérance. »³⁹

Le sensus fidei

Enfin, on invoque aussi, dans cet esprit de synodalité, et à raison, le *sensus fidei* (sens de la foi) ou *sensus fidelium* (sens des fidèles), lequel a été défini ainsi par le Concile : « La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf. 1 Jn 2, 20.27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel. »⁴⁰ Il doit être bien clair cependant que ce sens de la foi ne peut être invoqué contre le Magistère ou la Tradition de l'Église : « celui-ci n'est pas une sorte d'opinion publique ecclésiale, et il n'est pas pensable de pouvoir le mentionner pour contester les enseignements du Magistère, car le *sensus fidei* ne peut se développer authentiquement chez le croyant que dans la mesure où il participe pleinement à la vie de l'Église, et cela exige l'adhésion responsable à son Magistère, au dépôt de la foi. »⁴¹

³⁷ Joseph RATZINGER, *Dogme et annonce*, Parole et Silence, 2005, page 36. Et ailleurs : « Lorsque nous parlons du "nous" des évêques, il faut ajouter une autre dimension : ce "nous" n'est pas seulement synchronique ; il est également diachronique. Cela veut dire que l'on ne peut isoler une génération dans l'histoire de l'Église. Dans le Corps du Christ, la frontière temporelle de la mort ne compte plus ; en Lui se chevauchent passé, présent et futur. L'évêque n'est jamais représentant de lui-même ; ce ne sont pas ses idées personnelles qu'il prêche ; il est envoyé, et, en cette qualité, il est ambassadeur de Jésus-Christ. Le poteau indicateur qui lui permet d'atteindre le message de l'Évangile, c'est le "nous" de l'Église, et plus précisément de l'Église de tous les temps. Une majorité réunie, où que ce soit, contre la foi de l'Église de tous les temps n'est pas une majorité : dans l'Église, la vraie majorité est diachronique ; elle traverse les siècles et, pour rester le "nous" apostolique, il faut écouter cette majorité tout entière. La foi fait éclater l'auto-absolutisation de l'instant présent prit isolément. En l'ouvrant à la foi de tous les temps, elle le délivre de l'illusion idéologique en même temps qu'elle maintient l'ouverture vers le futur. L'une des grandes tâches de l'évêque, corollaire du caractère collectif de sa fonction, est de se faire le porte-parole de cette majorité diachronique, d'être la voix de l'Église unificatrice des époques. » (Joseph RATZINGER, *Appelés à la communion*, Fayard, 1991, pages 85-86).

³⁸ Joseph RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, pages 53-54.

³⁹ BENOÎT XVI, *Notes sur les racines des abus*, 19 avril 2019. Il avait souligné ailleurs : « Notre Église ainsi que toutes les nombreuses Églises se sont substituées à Son Église ; chacun a désormais la sienne. Les églises sont devenues *nos* entreprises dont nous sommes fiers ou dont nous avons honte ; beaucoup de petites propriétés privées se juxtaposent, il ne s'agit que de nos églises "à nous", que nous bâtissons nous-mêmes, qui sont nos œuvres et nos propriétés, et que nous voulons donc en conséquence transformer ou maintenir en place. Derrière "notre église" ou aussi derrière "votre Église", "Son Église" a disparu. Mais la seule qui compte, c'est la Sienne et, si elle n'existe plus, alors notre Église doit aussi démissionner. Une Église qui ne serait que la nôtre serait une entreprise vaine et puérite. » (RATZINGER, *Discours fondateurs (1960-2004)*, Fayard, 2008, pages 157-158).

⁴⁰ *Lumen gentium*, n°12.

⁴¹ BENOÎT XVI, *Discours à la Commission Théologique Internationale*, 7 décembre 2012.

CONCLUSION

Comme nous le confessons dans la profession de foi, l'Église est fondamentalement une, sainte, catholique et apostolique. Mais la synodalité est constitutive de sa manière d'être, en tant qu'expression de la communion qui doit l'unir à son Chef et unir ses membres entre eux. Ainsi, l'Église est réellement synodale, c'est-à-dire en chemin, en pèlerinage, dans l'unité avec tous ses membres : ceux de l'Église militante (sur la terre), ceux de l'Église souffrante (au Purgatoire), et ceux de l'Église triomphante (au Ciel). C'est donc tous ensemble, avec notre tête, le Christ Jésus, Notre Seigneur, que « nous sommes l'Église ».⁴²

Concluons par trois remarques qui nous semblent importantes en ce temps de processus synodal engagé dans toute l'Église.

- Si la synodalité est constitutive de la manière d'être de l'Église, et est donc nécessaire, il est cependant évident – et l'actuel parcours synodal allemand en est une preuve patente – qu'elle est utilisée par certains comme un cheval de Troie dans le but de faire pénétrer dans l'Église des idées mondaines, pour ne pas dire totalement antiévangéliques. Il faut en être conscient. Cela n'enlève pas le caractère nécessaire de la synodalité, mais celle-ci peut être détournée à des fins contraires à sa nature. C'est le propre de l'Adversaire, Satan, de susciter de telles perversions...

- La synodalité signifie écouter vraiment ce que l'Esprit veut nous dire, et laisser vraiment la parole à tous, sans que les conclusions soient préparées d'avance ! C'est un risque qui concerne toutes les assemblées humaines, en tous les temps de l'histoire. Ainsi, pour l'anecdote, lors du concile de Trente, comme le pape Pie IV envoyait régulièrement des consignes à ses légats pour faire savoir au Concile ce qu'il considérait comme utile à l'Église, l'ambassadeur de France au Concile, M. de Lansac, « écrivit qu'il serait bon que sa sainteté n'y envoyât pas le Saint Esprit en valise de Rome. Le mot fut répété dans toute la chrétienté. »⁴³

- Enfin, il ne faut pas oublier ce que Benoît XVI rappelait avec audace à Cologne, en Allemagne, en 2005 : « Les saints (...) sont les vrais réformateurs. Je voudrais maintenant l'exprimer de manière plus radicale encore : c'est seulement des saints, c'est seulement de Dieu que vient la véritable révolution, le changement décisif du monde. »⁴⁴ Le même Joseph Ratzinger disait déjà, bien avant d'être pape – et cela est certainement une conclusion des plus pertinentes en même temps qu'un appel qui nous est adressé : « Voilà pourquoi je dirais que les réformes, aujourd'hui, ne viendront certainement pas des forums et synodes, qui ont aussi leur raison d'être et parfois leurs nécessités. Les réformes viendront de personnalités convaincantes, que nous pourrons appeler des saints. »⁴⁵

⁴² C'est ce qui fit répondre à saint Thomas More, quand on lui signala que tous les évêques du Royaume étaient d'un avis différent de sien : « Dans toute la chrétienté, ce n'est pas le plus petit nombre qui est, en ceci, de mon opinion. Mais si je parlais de tous ceux qui sont déjà morts et parmi lesquels beaucoup sont à présent des saints au ciel, je suis bien assuré que c'est, de loin, le plus grand nombre d'entre ceux qui, de leur vivant, ont pensé à cet égard comme je pense à présent. (...) Pour un évêque qui est d'accord avec vous, j'en ai facilement une centaine dont certains sont parmi les saints. Et pour votre Parlement et votre statut, j'ai de mon côté tous les conciles généraux des mille dernières années. » (Jacques MULLIEZ, *Thomas More ; Au risque de la conscience*, Nouvelle Cité, 2013, page 272).

⁴³ Cité par Léonce CELIER, *Saint Charles Borromée*, Librairie Victor Lecoffre, Paris, 1912, page 88.

⁴⁴ BENOÎT XVI, *Homélie de la veillée avec les jeunes*, Cologne, samedi 20 août 2005.

⁴⁵ JOSEPH RATZINGER, *Le sel de la terre*, Flammarion/Cerf, Paris, 1997, page 261.